

Bilan moral de la saison 2025-2026

Les adhérents ont été convoqués par mail le 20 mai 2026 pour une assemblée générale ordinaire le vendredi 19 juin 2026 à 19h30, au Club house du tennis Club de Vernou la Celle sur S/Seine

A cette occasion, le Bureau du Club présente le bilan de saison 2025-2026.

Rapport d'activité de la saison 2025-2026

1

Effectif

Le nombre d'adhérents pour la saison est passé de 22 à 39 adhérents, 2 départs et recrutement de 19 futurs archers (6 jeunes et 13 adultes). Cette augmentation est la résultante de la présence sur Club sur 3 forums des Associations, des matinées « portes ouvertes » de septembre 2025 et la publicité sur notre terrain extérieur.

La répartition de l'effectif est la suivante :

Effectifs saison 2026		HOMMES	FEMMES	TOTAL
Sous-total	Poussins / U11	5	1	6
Jeunes	Benjamins / U13	1	1	2
	Minimes / U15	1	1	2
	Cadets / U18	2	0	2
	Juniors / U21	0	0	0
Sous-total	Jeunes	4	2	6
Adultes	Séniors 1	3	1	4
	Séniors 2	10	6	16
	Séniors 3	7	0	7
Sous-total	Adultes	20	7	27
Découvertes		0	0	0
TOTAL		29	10	39

(Source : extraction attestation affiliation FFTA)

Sur les 27 adultes :

7 femmes : 1 en « licence compétition », 6 en « licence pratique en Club ».

20 hommes : 13 en « licence compétition », 5 hommes en « licence pratique en Club », 1 homme « sans pratique ».

1 part Club a été prise en début d'année 2026.

Entraînements

Le Club a repris ses activités dans le gymnase début septembre 2025.

Entraînements au Gymnase de la Fontaine Martin

Samedi avec 2 créneaux :

09h00 à 12h00

17h00 à 20h00 (accord de la Mairie, mail 10-09-2025 (mail))

Dimanche : 09h00 à 12h00

Lundi : 21h00 à 23h00 (au lieu de 22h30 saison précédente)

Entraînements au terrain des Collinettes

Sur le nouvel espace de tir des Collinettes, Les entraînements longues distances ont pu reprendre à partir de la mi-mars

Samedi et dimanche : 09h00 à 12h00, ouvert à tous les adhérents.

En semaine, « open » pour les archers compétiteurs.

La subvention demandée en mai 2025 auprès du Crédit Agricole Brie-Picardie a porté ses fruits. Le Club a reçu fin février 2026 un versement de 3900 € pour l'achat de 8 « buttes » de tir.

Le Conseil d'administration a décidé d'acheter ces buttes de tir, montant 4032 €, auprès du magasin d'archerie FLANDERS ARCHERY (62) ; le transport a été assuré mi-avril par Thierry et Pierre-Alain.

Entraînements, assiduité

L'école de tir a bien fonctionné. Les 5 encadrants fédéraux ont pu correctement former les nouveaux archers (6 jeunes et 8 adultes). Un passage de flèches a été organisé décembre 2025.

Sur le terrain des Collinettes, les néo-archers adultes ont découvert le tir en extérieur mi-mars, 30 mètres, avec ses contraintes de temps.

Manifestations

Samedi 6 septembre 2025, forums des Associations avec 3 stands : Vernou La Celle, La Grande Paroisse et Champagne sur Seine.

Dimanches 7, 14 et 21 septembre 2025, matinée « portes-ouvertes ». La combinaison Forum et « portes ouvertes » a permis le recrutement de 19 archers (6 jeunes et 13 adultes)

Vendredi 5 décembre 2025, en soirée, le Club a participé au TELETHON organisé par la Mairie. Le Club a installé un « chamboule-tout » sur une partie du gymnase. Peu de participants sur cette soirée mais l'important est de participer avec les autres Associations à la vie de la Commune.

Dimanche 18 janvier 2026, tir traditionnel de la Saint-Sébastien. C'est Pierre-Jérôme qui s'est approché le plus près du cœur, sans le toucher, c'est la règle.

Samedi 24 & 25 janvier 2026.

Le Comité Départemental de Tir à l'Arc de Seine-et-Marne a confié au Club A7M l'organisation de 2 compétitions sur le week-end ;

- Le samedi matin, le 1^{er} concours du CD77 « spécial débutants adultes ».

Nos représentants ont assuré :

OR pour Philippe en S3H classique

ARGENT pour Bruno S2H classique

- Le samedi après-midi et la journée du dimanche, le championnat départemental JEUNES 18 mètres, qualificative France.

Cette première compétition sous l'égide du CD77 s'est déroulée sans accroc. Les archers et leurs accompagnateurs ont pu découvrir un très bel espace de tir et d'accueil. Nous avons eu des retours très positifs.

Dimanche 12 avril 2026, tir à l'oiseau dans le gymnase compte-tenu d'une météo médiocre.

Pour les titres : « Roy » à Nathalie et « Roitelet » à Véronique.

Dimanche 18 mai 2026, BOUQUET PROVINCIAL 2026 à CHIRY-ORSCAMP (60).

Participation au défilé : Pascal en porte-drapeau, Nathalie et Jean-Marc. Arrivé assez tôt sur place, Pascal a décroché la place n° 54 dans le cortège. Une belle journée ensoleillée pour un événement qui a enregistré 216 drapeaux et plus de 4000 archers au défilé.

Tir du Bouquet : Nathalie, Pascal, Thierry et Jean-Philippe compose le peloton. Le tir est prévu pour le dimanche 5 juillet 2026 matin à Lisses.

Formations

Ecole de tir :

Frédéric a transformé sa compétence d'assistant entraîneur en Encadrant Fédéral. Comme pour les années précédentes, le coût de la formation, 90 €, a été pris en charge par le Club.

Arbitre :

Dans le processus d'acquisition du titre d'arbitre, Pascal a validé le « Tronc commun » et l'option tir « Tir campagne ».

Pascal prêtera serment le samedi 03 octobre 2026 lors de la réunion annuelle des arbitres franciliens.

Ainsi gréé d'un arbitre, le club pourra organiser des compétitions officielles, qualificatives aux championnats de France.

Bilan sportif de la saison 2025-2026

Compétitions diverses

Les 24h00 du Châtelet en Brie le 04&05 avril 2026

Le Club a présenté 2 équipes :

Q1 = Thierry, Pierre-Jérôme, Olivier et Jean-Philippe

Q2 = Pierre-Alain, Grégory, Brendan.

Comme l'année précédente, la nouvelle formule pour cette compétition des 24h00 a débuté à 10h00 le samedi pour finir le dimanche à 10h00,

Le podium :

Thierry	1ère place en arc classique
Pierre-Jérôme	2ème place en arc classique

...et Pierre-Alain	une très belle prestation mais au pied du podium, à 10 points de la
3ème place	

Compétitions pour les débutants

A Vernou la Celle s/Seine le Samedi 24 & 25 janvier 2026,
concours du CD77 « spécial débutants adultes ».

Podium :

OR pour Philippe en S3H classique

ARGENT pour Bruno S2H classique

A Couilly-Pont-aux-Dames le dimanche 03 mai 2026 matin.

Les conditions météo orageuses prévues ont conduit Pascal a déclaré forfait pour cette compétition. Dommage car Philippe, Patricia, Caroline, Arthur et Bruno se sont bien entraînés pour aller représenter A7M.

4

Compétitions qualificatives FFTA

Thierry

- 3^{ème} SH3 classique tir à 18m Fontainebleau 18/19 octobre 2025
- 2^{ème} SH3 classique tir à 18m Torcy 29/30 novembre 2025
- 1^{er} SH3 classique tir à 18m Paron 11 janvier 2026

Pascal

- 2^{ème} SH3 Classique Tir Beursault 50m Mitry-Mory 24-26 avril 2026
- 1^{er} SH3 classique Tir Beursault 50m Lisses 30/31 mai 2026

André :

- 1^{er} SH3 poulies TAE distance nationale 50m BRIENON S/ARMANCON le 20 mai 2026

Compétitions en championnats

Thierry :

- Vice-champion région Ile de France tir à 18m (CHELLES) le 14/15 février 2026
- Qualifié pour le championnat de France tir à 18m (PARIS) 27 au 1^{er} mars 2026

Pascal

- Qualifié championnat régional Ile de France Tir Beursault 50m 08 mai 2026
-

Bilan et compte de résultat de la saison 2025-2026 Intermédiaire arrêté au 18-06-2026

Tenue de la comptabilité

Notre association n'a pas obligation de produire une comptabilité associative normalisée. Cependant, les administrations, notre fédération et les tiers (banque...) demandent la présentation d'une tenue de comptabilité. Celle-ci est tenue selon le plan comptable « Association », en recettes/dépenses, avec la présentation d'un bilan et d'un compte de résultat.

Disponibilités au 18 juin 2026	= 1642 €
Crédit Agricole , compte-courant	= 119 €
Crédit Agricole , livret d'épargne	= 1500 €
Caisse	= 23 €
Titres de participation Crédit Agricole	= 30 €

Résultat au 18 juin 2026

Montant des dépenses	= 12737 €
Montant des recettes	= 12025 €
Déficit (au 18-06-2026)	= 712 €

A noter :

Depuis la saison 2024-2025, les heures de bénévolat sont comptabilisées en valeur. Les heures de bénévolat sont composées :

Du temps passé par chaque encadrant fédéral/assistant entraîneur (Ecole de tir)

Du temps passé par les membres du Bureau et Conseil d'Administration,

Du temps passé par tout adhérent qui apporte des heures pour l'Association (Confection, réparation et entretien de la ciblerie par exemple...)

Ces heures sont ensuite valorisées selon un taux horaire.

Valoriser les heures de bénévolat dans l'association c'est :

Monter l'importance de cette ressource humaine en nature et rendre compte de l'intégralité des ressources,
Reconnaître aux bénévoles l'importance de leur action dans son association,
Appréhender les coûts réels d'un projet associatif,
Rendre visible le bénévolat et évaluer l'importance des ressources que l'association est capable de mobiliser,
Mesurer l'impact de du travail des bénévoles et communiquer sur cette contribution auprès des tiers extérieurs notamment les financeurs.

Pour la saison 2025-2026, au 18 juin 2026, 581 heures de bénévolats ont été apportées par les bénévoles ; elles se composent de :

234 heures pour l'école de tir (dont 26 heures formation encadrant fédéral)

107 heures en « gestion de la structure »

240 heures en « organisation de la structure ».

Elles sont valorisées et comptabilisées pour 6937 €.

A7M - Temps bénévolat saison 2025-2026 - 01092025 au 18062026.xlsx

Edition du 19/06/2026

	Ecole de tir		Formation externe		Gestion structure		Organisation structure		Total Somme de Durée	Total Somme de Valorisation
Étiquettes de lignes	Somme de Durée	Somme de Valorisation	Somme de Durée	Somme de Valorisation	Somme de Durée	Somme de Valorisation	Somme de Durée	Somme de Valorisation		
Accueil nouveaux licenciés	15,00	178 €			7,00	83 €			22,00	261 €
Achat de matériel archerie							34,50	411 €	34,50	411 €
Achat de matériel pour bricolage							10,75	129 €	10,75	129 €
Comptabilité du club					28,75	343 €			28,75	343 €
Ecole de tir	180,75	2 156 €							180,75	2 156 €
Enregistrement licence	6,00	71 €			4,25	50 €			10,25	122 €
Entretien ciblerie Collinettes							54,00	649 €	54,00	649 €
Entretien ciblerie gymnase							67,25	801 €	67,25	801 €
Entretien matériel archerie							3,50	42 €	3,50	42 €
Entretien terrain Collinettes							23,75	285 €	23,75	285 €
Formation Encadrant			26,50	315 €					26,50	315 €
Forum des Associations					18,50	220 €			18,50	220 €
Juridique					12,50	150 €			12,50	150 €
Portes ouvertes	6,00	71 €							6,00	71 €
Préparation Assemblée Générale					13,50	162 €			13,50	162 €
Préparation compétition du club							46,00	551 €	46,00	551 €
Publicité - visibilité (potos.....)					14,00	168 €			14,00	168 €
Réunion A7M Conseil Administration					7,00	83 €			7,00	83 €
Réunion en Mairie					1,50	18 €			1,50	18 €
Total général	207,75	2 477 €	26,50	315 €	107,00	1 277 €	239,75	2 868 €	581,00	6 937 €

Projection pour la saison 2026-2027

Forum des Associations le samedi 05 septembre 2026.

Matinée « portes ouvertes » les dimanches 06, 13 et 20 septembre 2026

« Part Club », locations d'arc pour la saison 2025-2026 ; Le Bureau propose :

La « part Club » à 55 €

La location d'équipement d'archerie à 50 € (composition R.I.)

Envisager l'organisation d'une compétition « loisirs » pour des archers débutants ou n'ayant jamais franchi le pas vers la compétition. Objectif : garder la visibilité du club et « s'entraîner » en vue de l'inscription d'une compétition officielle récurrente dans le calendrier tir à 18 mètres dès la saison 2027-2028.

Continuité de l'aménagement du terrain des Collinettes par la mise en place de garde le long du grillage de séparation Piscine-Terrain loisirs avec Terrain de tir A7M.

Vernou-La-Celle sur Seine, le 19 juin 2026,

Le Bureau (indiquer NOM et Prénom, signature)

Thierry ARTAUD

Pascal DIEU

Jean-Philippe BOUILLE

(Absent excusé)

10